



Action Pour l'Intégration



REPertoire D'ACTEURS LOCAUX POUR L'ORIENTATION DES PRIMO-ARRIVANTS ARCUEIL

Accompagnement administratif et juridique / Accompagnement social /
Emploi - Insertion / Famille - Education / Hébergement / Linguistique / Santé

2018



Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels du Val de Marne

Siège social : Co/ Maison de la Solidarité - 1 rue Albert Doyen - 94000 CRETEIL / Adresse postale : 4 rue Jules Vallès - 91390 MORSANG / ORGE
Tél : 01.60.16.74.65. / Mail : federationcs94@centres-sociaux.fr / site : <http://valdemarne.centres-sociaux.fr>

INDEX PAR ACTEURS

Association du Quartier de la Gare	5
✎ Soutien scolaire	5
✎ Français et Alphabétisation	5
Centre d'Information et d'Orientation (CIO).....	6
Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF)	7
Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) Berthollet.....	8
Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) 7	9
Croix-Rouge française - Unité Locale du Val de Bièvre	10
Espace Départemental des Solidarités (EDS)	11
Femmes solidaires – Comité Arcueil/Gentilly/Cachan	12
Arcueil, Gentilly, Cachan.	12
Initiatives des Femmes Africaines de France et d'Europe (IFAFE) - Comité Arcueil	13
La Maison des Solidarités	14
Mairie d'Arcueil.....	15
✎ Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	15
✎ Centre Municipal de Santé Maï Politzer.....	16
✎ Relais d'Assistantes Maternelles (RAM).....	17
✎ Service Affaires Générales.....	18
✎ Service Enfance	19
✎ Service Petite Enfance	20
✎ Service Municipal de la Jeunesse	20
✎ Club Guy Môquet	21
✎ Club Oxy'Jeunes.....	21
✎ Partenariat Ville - Collège.....	22
✎ Point Information Jeunesse (PIJ).....	22
Maison de Justice et du Droit (MJD) du Val de Bièvre	23
Maison de l'Adolescent Association Accueil, Écoute, Rencontre, Adolescence (AERA)	24
Mission Locale INNOVAM	25
Pôle Emploi.....	26
Rédige Assistance	27

INDEX PAR CATEGORIES



Accompagnement administratif et juridique

↳ Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) 7	9
↳ Croix-Rouge française - Unité Locale du Val de Bièvre	10
↳ Femmes solidaires - Comité Arcueil/Gentilly/Cachan	12
↳ Initiatives des Femmes Africaines de France et d'Europe (IFAFE) - Comité Arcueil	13
↳ La Maison des Solidarités	14
↳ Mairie d'Arcueil - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	15
↳ Mairie d'Arcueil - Service Affaires Générales	18
↳ Mairie d'Arcueil - Service Petite Enfance	20
↳ Maison de Justice et du Droit (MJD) du Val de Bièvre	23
↳ Rédige Assistance	27



Accompagnement social

↳ Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) 7	9
↳ Croix-Rouge française - Unité Locale du Val de Bièvre	10
↳ Espace Départemental des Solidarités (EDS)	11
↳ La Maison des Solidarités	14
↳ Mairie d'Arcueil - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	15



Emploi-Insertion

↳ Centre d'Information et d'Orientation (CIO)	6
↳ Initiatives des Femmes Africaines de France et d'Europe (IFAFE) - Comité Arcueil	13
↳ Mairie d'Arcueil - Point Information Jeunesse (PIJ)	22
↳ Mission Locale Innovam	25
↳ Pôle emploi	26



Famille-Education

↳ Association du Quartier de la Gare - Soutien scolaire	5
↳ Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF)	7
↳ Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) Berthollet	8
↳ La Maison des Solidarités	14
↳ Mairie d'Arcueil - Relais d'Assistants Maternelles (RAM)	17
↳ Mairie d'Arcueil - Service Enfance	19
↳ Mairie d'Arcueil - Service Petite Enfance	20
↳ Mairie d'Arcueil - Service Municipal de la Jeunesse	20
↳ Maison de l'Adolescent - Association accueil écoute rencontre adolescence (AERA)	24



Hébergement

- ☞ Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) 7 9



Linguistique

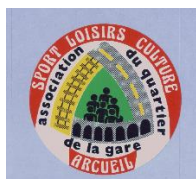
- ☞ Association du Quartier de la Gare - Français et alphabétisation 5
- ☞ Initiatives des Femmes Africaines de France et d'Europe (IFAFE) - Comité Arcueil 13



Santé

- ☞ Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF) 7
- ☞ Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) Berthollet 8
- ☞ Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) 7 9
- ☞ Mairie d'Arcueil - Centre Municipal de Santé Maï Politzer 16

Association du Quartier de la Gare



Foyer ROURE - Quartier de la Gare
8, rue Paul Bert
94110 Arcueil

☎ : 01.45.46.03.86 / 06.15.69.10.62

✉ : aqg.arcueil@free.fr

🌐 : <http://aqg.arcueil.free.fr/>

Objet / Missions principales

Association d'animation socio-éducative, culturelle, de sports et de loisirs :

- cours de langues étrangères (anglais, espagnol) ;
- soutien scolaire ;
- français et alphabétisation ;
- activités sportives et bien être (Tai Chi, Yoga, Sophrologie) ;
- sorties culturelles, voyages, repas et animations de quartier.

Soutien scolaire



Nature des actions

Français :

- enfants - primaire : mercredi de 13h30 à 14h30 ;
- enfants - secondaire : mercredi de 14h30 à 15h30 ;
- enfants - primaire cours particulier samedi de 11h00 à 12h00 (nous consulter) ;
- enfants - 6ème cours particulier lundi de 17h00 à 18h00 (nous consulter).

Mathématiques :

- enfants - primaire : mercredi de 13h30 à 14h30 ;
- enfants - secondaire : mercredi de 14h30 à 15h30.

Publics concernés

- Enfants (6-12 ans)
- Adolescents

Français et Alphabétisation



Nature des actions

Perfectionnement français :

- adultes : mercredi et vendredi de 10h00 à 11h30.

Alphabétisation :

- apprentissage de base (niveau intermédiaire) : mardi de 17h30 à 19h00 ;
- primo-arrivants : lundi de 17h30 à 19h00 et jeudi de 17h30 à 19h00 ;
- phonétique : lundi de 15h30 à 17h30.

Publics concernés

- Adultes



Objet / Missions principales

Le CIO est un lieu ressource dans le champ de l'orientation. Il contribue au suivi des élèves à besoin éducatif particulier. Le CIO participe au dispositif d'accueil départemental mis en place par la DSDEN pour la scolarisation des enfants arrivant en France, âgés de 11 à 18 ans. Il accueille une des 3 cellules d'orientation du département.

Il contribue à la lutte contre le décrochage scolaire dans le cadre des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) et du réseau formation, qualification, emploi (FOQUALE). Il est observatoire du fonctionnement du système éducatif au niveau local. Les conseillers d'orientation psychologues ont pour missions l'accueil, l'information, le conseil et l'aide à l'orientation scolaire et professionnelle.

Nature des actions

Accueil des jeunes nouvellement arrivés en France (EANA : élèves allophones nouvellement arrivés) pour toute demande de scolarisation en vue d'un rendez-vous à la cellule d'accueil d'Ivry.

Les jeunes y sont reçus avec leur famille ou référent par un conseiller d'orientation psychologue pour un entretien, par des enseignants pour une évaluation en français, en langue d'origine et mathématiques.

Les familles rencontrent également des assistants sociaux scolaires. Une proposition d'orientation est ensuite transmise à la DSDEN. Cette administration décidera de la scolarisation et de l'affectation dans un collège ou lycée. Elle peut aussi décider d'un accompagnement pour une autre recherche de solution.

Publics concernés

- Adultes
- Adolescents

Procédure et modalités d'accueil du public

Période scolaire :

- lundi, mardi, mercredi, vendredi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
- jeudi de 09h00 à 12h30.
- nocturne le mercredi de 17h00 à 19h00.

Vacances scolaires :

- lundi au vendredi de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

En accès libre, accueil par des conseiller(e)s d'Orientation-Psychologues.

Le jeudi matin, le CIO est en auto-documentation (pas de conseiller(e) d'orientation-psychologue à l'accueil).

Territoires d'intervention

Arceuil, Gentilly, Villejuif, Le Kremlin Bicêtre.

Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF)



5, rue Berthollet
94110 Arcueil
☎ : 01.45.47.12.23

3, Rue du 8 Mai 1945
94110 Arcueil
☎ : 01.46.15.08.09



Objet / Missions principales

Ce centre est un lieu d'écoute et d'accompagnement où l'on trouve des réponses à propos de :

- la vie relationnelle et la sexualité ;
- la famille ;
- le couple ;
- la contraception ;
- la pilule d'urgence ;
- l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG) ;
- la prévention des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) ;
- le suivi gynécologique ;
- le suivi de grossesse.

Nature des actions

- Consultations anonymes concernant la contraception, la contraception d'urgence (pilule du lendemain), les Infections Sexuellement Transmissibles (IST), l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), les dépistages des cancers du sein et de l'utérus.
- Entretiens avec une conseillère conjugale pour les couples en butte à des difficultés conjugales ou familiales.

Publics concernés

- Adolescents
- Adultes

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

**Centre de Protection
Maternelle et Infantile
(PMI) Berthollet**

**5, Rue Berthollet
94110 Arcueil
☎ : 01.45.47.12.23**



Objet / Missions principales

Le Centre de Protection Maternelle et Infantile mène des actions de prévention médicale, d'éducation à la santé et de dépistage des handicaps auprès des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans.

Nature des actions

- Permanences pesées, conseils.
- Accueils parents-enfants.
- Consultations pédiatriques sur rendez-vous.
- Accueil temporaire des enfants âgés de 18 mois à 3 ans dans les haltes-jeux sur inscription (une à deux demi-journées par semaine selon le centre de PMI).
- Entretiens sur rendez-vous avec un psychologue pour enfant.
- Visites à domicile dans la période périnatale par une sage-femme ou une infirmière-puéricultrice.

Publics concernés

- Enfants (0-3 ans)
- Enfants (3-6 ans)
- Familles

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Tous les services proposés par la PMI sont gratuits.

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) 7



132-136, rue Julian-Grimau

94400 Vitry-sur-Seine

☎ : 01.43.91.31.27

✉ : clic7@wanadoo.fr

🌐 : <http://www.agesetvie.fr>



Objet / Missions principales

Les Centres Locaux d'Information et de Coordination gérontologique (CLIC) sont à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus, de leur famille et entourage et des professionnels qui les accompagnent pour participer à la coordination des parcours des personnes en concertation permanente avec les professionnels.

Les CLIC apportent des informations pratiques et conseillent les personnes dans la mise en œuvre de leurs droits pour favoriser leur vie à domicile (aide au ménage, repas, à la toilette, jardinage, bricolage, transports, loisirs, aménagement du logement...) et l'accès aux soins. Le cas échéant, ils apportent une aide à la décision pour accompagner les personnes âgées dans un nouveau projet de vie vers les établissements d'hébergement. Ils proposent des actions de prévention et de soutien destinées aux familles et à leur entourage : groupes d'aide aux aidants en lien avec les partenaires...

Le CLIC complète l'offre des travailleurs sociaux par un appui technique gérontologique et intervient en coordination avec les services sociaux (Espace des Solidarités ou service social municipal).

Nature des actions

- Accompagnement social : analyse des besoins de la personne et évaluation de sa perte d'autonomie, ouverture des droits afférents aux plus de 60 ans mais aussi droits communs si non ouverts.
- Aide aux démarches juridiques liées aux mesures de protection juridique.
- Aide aux démarches administratives liées au contexte gérontologique.
- Information et orientation en matière d'hébergement gérontologique (explication et transmission d'offre d'hébergement) et de santé gérontologique.
- Information et orientation vers les structures de santé adaptées (ex : consultation gérontologique...).

Publics concernés

- Adultes

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au mercredi de 09h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00.

- Jeudi de 14h00 à 17h00.

- Vendredi de 09h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00.

Possibilité de visites à domicile et de prendre rendez-vous pour les aides aux démarches administratives ou juridiques.

Territoires d'intervention

Arcueil, Cachan, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, L'Haÿ-les-Roses, Le Kremlin-Bicêtre, Villejuif, Vitry-sur-Seine (secteur gérontologique 7).

Croix-Rouge française - Unité Locale du Val de Bièvre



27, avenue du Maréchal Lattre de Tassigny
94230 Cachan

7, avenue de Général de Gaulle
94240 l'Hay les Roses

☎ : 01.41.24.02.67

✉ : ul.valdebievre@croix-rouge.fr

🌐 : <https://valdemarne.croix-rouge.fr/valdebievre/>



Objet / Missions principales

La Croix-Rouge française est une association qui agit aux côtés des pouvoirs publics. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1945.

Sa mission d'auxiliaire des pouvoirs publics est :

- d'apporter son aide dans toutes les calamités publiques ;
- de s'engager auprès des pouvoirs publics dans des missions de secours lors de situations d'exceptions nécessitant des moyens humains et logistiques importants ;
- de faire de la médiation entre les personnes assistées et les services compétents de l'État, des municipalités et des organismes spécialisés.

Nature des actions

- Vestiaire.
- Colis alimentaire en urgence.

Publics concernés

- Tout Public

Procédure et modalités d'accueil du public

- Accueil uniquement des personnes demeurant (qui sont logées, hébergées, etc.) sur les communes d'Arcueil, Cachan et L'Haÿ-les-Roses.
- Uniquement sur RDV pour les colis alimentaires avec une lettre de l'assistante sociale.
- Uniquement sur RDV pour le vestiaire (gratuité pour les personnes avec une lettre de l'assistante sociale).

Territoires d'intervention

Arcueil, Cachan, L'Haÿ-les-Roses.

Espace Départemental des Solidarités (EDS)



16, avenue Raspail

94250 Gentilly

☎ : 01.41.24.13.50

🌐 : <https://www.valdemarne.fr/a-votre-service/annuaire-des-equipements/eds-10>



Objet / Missions principales

L'Espace Départemental des Solidarités (EDS) est un espace de proximité d'accès aux droits, géré par le Conseil Départemental.

Au sein des EDS, 3 services travaillent en transversalité :

- le service social polyvalent accueil, informe oriente et accompagne toute personne résidant sur le territoire de l'EDS ;
- le service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ;
- le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Les EDS interviennent dans des domaines très variés : insertion professionnelle, santé, enfance et famille, logement, instruction du Revenu de Solidarité Active (RSA), protection de l'enfance.

Nature des actions

Actions collectives et individuelles :

- ouverture de droits : revenu de solidarité active, fond de solidarité habitat, aides exceptionnelles ;
- prévention des expulsions et des exclusions ;
- orientation vers le droit commun d'accès à l'emploi et vers les actions départementales d'insertion ;
- insertion, participation à la prévention en direction des mineurs ;
- protection des majeurs dans le respect du droit des personnes, développement de la citoyenneté.

Publics concernés

- Tout Public

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

- 2ème mardi de chaque mois à partir de 10h30.

- 3ème mardi de chaque mois ouvert de 08h30 à 12h30 et de 15h30 à 17h30.

Sur rendez-vous ou aux heures d'ouverture au public.

Territoires d'intervention

Arcueil, Gentilly et Le Kremlin-Bicêtre.

**Femmes solidaires –
Comité**
Arcueil/Gentilly/Cachan

14, avenue du Chaperon Vert
94110 Arcueil

☎ : 01.49.55.00.49

✉ : femso.arcueilgentilly@orange.fr



Objet / Missions principales

Mouvement féministe, laïc et d'éducation populaire qui propose information et défense des droits des femmes.

Nature des actions

- Accueil des femmes.
- Conseils et accompagnements des femmes victimes de discriminations ou de violences.

Publics concernés

- Adultes

Procédure et modalités d'accueil du public

- Mardi de 16h00 à 17h30 ou sur rendez-vous.

Territoires d'intervention

Arcueil, Gentilly, Cachan.

Initiatives des Femmes Africaines de France et d'Europe (IFAFE) - Comité Arcueil



26, rue Emile Raspail

94110 Arcueil

☎ : 01.49.69.06.26

💻 : <http://www.federation->

[ifafe.com/ifafe-comite-arcueil/](http://www.federation-ifafe.com/ifafe-comite-arcueil/)



Objet / Missions principales

IFAFE Comité Arcueil est une organisation ouverte aux personnes de toutes origines et qui se veut avant tout un lieu d'apprentissage de la démocratie participative.

Son ambition est de :

- susciter auprès des femmes l'envie et le courage de prendre des initiatives ;
- lutter contre l'image négative accordée aux minorités en général et en particulier à la femme africaine ;
- affirmer son statut social pour se donner les moyens d'aider les autres ;
- lutter contre toute forme d'exclusion.

Elle propose diverses activités comme des permanences d'accueil, des ateliers de savoirs sociolinguistiques, de citoyenneté, des ateliers couture, de l'accompagnement vers l'emploi...

Les permanences d'accueil visent à :

- favoriser l'intégration des familles d'origine étrangère dans la société française ;
- favoriser l'accès aux droits et devoirs des populations migrantes ;
- assurer l'interface entre les personnes et les institutions.

Nature des actions

- Permanences d'accueil (médiation, accompagnement dans les démarches administratives).
- Ateliers de savoirs sociolinguistiques.
- Ateliers de citoyenneté : valeurs de la République et de la société Française.
- Accompagnement vers l'emploi.
- Ateliers de couture.
- Partenariats et participations aux manifestations locales.
- Solidarité internationale.

Publics concernés

- Adultes

La Maison des Solidarités



102, rue Marius Sidobre

94110 Arcueil

☎ : 01.41.24.28.10

🌐 : <http://www.lamaison.asso.fr/>



Objet / Missions principales

La Maison des Solidarités, association loi 1901, est un lieu d'informations, de rencontres, d'échanges et de convivialité ouvert sur Arcueil depuis 2010.

Elle lutte contre les exclusions et accompagne socialement les habitants en difficulté. Elle contribue à la diversité et à la rencontre des publics. Elle promeut toutes les formes de solidarité.

Nature des actions

- Point Écoute Parents : entretien individuel avec un psychologue les samedis ou mercredis matin - sur rendez-vous (gratuit).
- L'Éclaircie est une épicerie solidaire qui propose aux familles Arcueillaises en difficulté d'acquérir des denrées en versant une participation financière modeste. C'est aussi un lieu d'accueil et de convivialité. Une Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF) assure l'accompagnement individuel. L'accès se fait sur proposition d'une assistante sociale (CCAS d'Arcueil, EDS de Gentilly).
- Ça joue ô grenier : espace libre, aménagé avec des jouets d'éveil, de construction, des jeux de société originaux - 2 mercredis par mois de 14h30 à 16h30 et quelques samedis de 10h00 à 12h00.
- Permanences de Rédige Assistance : aide pour rédiger une lettre, un formulaire, un CV - 2 lundis matin par mois et 1 samedi matin par mois sur rendez-vous.
- Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP).
- Jardin partagé : tous les mercredis de 14h30 à 17h00 et le samedi de 11h00 à 13h00 en fonction de la météo.
- Atout Savoirs : réseau d'échanges réciproques des savoirs.

Publics concernés

- Tout Public

Procédure et modalités d'accueil du public

- Mardi de 10h00 à 14h00.
- Mercredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.
- Jeudi de 14h00 à 20h00.



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

☎ : 01.46.15.08.64

✉ : action-sociale@mairie-arcueil.fr

🌐 : <https://www.arcueil.fr/service-social-le-ccas/>



Objet / Missions principales

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) travaille en partenariat avec les institutions sociales, les associations et les collectivités locales. Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (Revenu de Solidarité Active, Aide Médicale de l'État, dossier de la Maison Départementale des Personnes Handicapées...).

Il intervient également dans l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune : secours d'urgence, colis alimentaires, bons énergie...

Le CCAS instruit également des dossiers pour le Conseil Départemental (Fonds Solidarité Habitat : eau, téléphone, EDF-GDF, Chèques mobilité).

Nature des actions

- Informations sur le Revenu de Solidarité Active (RSA) et accompagnement dans les démarches administratives pour pouvoir en bénéficier.
- Informations sur l'aide médicale, la couverture sociale.
- Attribution d'aides exceptionnelles (logement, factures...).
- Calcul du taux de participation aux activités enfance (centres de loisirs, restauration, activités périscolaire).

Publics concernés

- Tout Public

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi et mercredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
- Mardi de 09h00 à 17h00 sans interruption.
- Jeudi de 13h30 à 19h00.
- Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Prendre contact par téléphone avec le CCAS pour fixer un rendez-vous.

Rez-de Chaussée de l'hôtel de ville Bureau 16.

Centre Municipal de Santé Maï Politzer

13, avenue du Chaperon Vert

☎ : 01.46.15.08.09

🌐 : <https://www.arcueil.fr/c-m-s-le-centre-municipal-de-sante-mai-politzer/>



Objet / Missions principales

Le Centre Municipal de Santé est un lieu de santé de proximité ouvert à tous et proposant des activités de soins primaires (médecine générale, soins infirmiers, chirurgie dentaire...) et des actions de prévention et promotion de la santé.

Nature des actions

- Service médical.
- Service dentaire.
- Service d'imagerie médicale.
- Infirmierie.

Publics concernés

- Tout Public

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au Vendredi de 08h40 à 12h30 et de 13h30 à 19h30.
- Samedi de 08h40 à 12h00.

Pour prendre rendez-vous, téléphoner aux heures d'ouverture.

Le centre n'est pas aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite mais il est équipé d'un fauteuil ascensionnel pour aller aux étages supérieurs.

La porte en bois du C.M.S. en face du n°3 de la rue du 8 mai 1945, peut être ouverte pour permettre aux fauteuils roulants ou aux poussettes de pouvoir entrer : appuyez simplement sur la touche sans chiffre et poussez la porte.

Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

14, rue Cauchy
☎ : 01.46.64.38.85



Objet / Missions principales

Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) accompagne les parents dans la définition de leurs besoins et dans la recherche d'une place d'accueil (mise à disposition de la liste des places disponibles chez les assistantes maternelles agréées).

Il propose des temps d'animation, d'échanges et de réflexion.

Nature des actions

Information éclairée et accompagnement des parents et des assistants maternels sur :

- les différents modes d'accueil ;
- l'embauche d'un assistant maternel ;
- le statut de l'Assistant Maternel Agréé (AMA) ;
- le droit et la réglementation (contrat de travail, déclaration à la CAF, etc.) ;
- les différentes aides aux familles (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant, allocation différentielle municipale, ...).

Publics concernés

- Enfants (0-3 ans)

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au vendredi de 09h00 à 12h00.
- Mardi et mercredi de 15h00 à 18h00.
- Jeudi de 15h00 à 19h00.

Service Affaires Générales

10, avenue Paul Doumer

☎ : 01.46.15.08.60

🌐 : <https://www.arcueil.fr/le-service-des-affaires-generales/>



Objet / Missions principales

Le service des Affaires Générales gère l'accueil physique et téléphonique du public de la Mairie, l'information et l'orientation des usagers dans l'Hôtel de ville.

Il est compétent pour vous renseigner sur la plupart des démarches qui peuvent être effectuées en Mairie.

Il peut vous orienter vers d'autres services compétents pour répondre à vos demandes.

Nature des actions

Établissement et enregistrement :

- actes État Civil (naissances, décès) ;
- famille (certificat de vie commune, PACS, mariage) ;
- certificat d'accueil.

Publics concernés

- Tout public

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi et mercredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
- Mardi (en continu) de 09h00 à 17h00.
- Jeudi de 13h30 à 19h00.
- Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Service Enfance

10, avenue Paul Doumer

☎ : 01.46.15.09.30

🌐 : <https://www.arcueil.fr/category/parents/maternelles-et-primaires/>



Objet / Missions principales

Le Service Enfance conçoit et organise les activités de loisirs, de vacances et d'accompagnement à la scolarité, sur les temps péri et extra scolaires, pour les enfants de 2 à 12 ans.

Nature des actions

Organisation et coordination :

- activités extra-scolaires : les accueils de loisirs (mercredis et vacances), les séjours vacances et les mini-séjours ;
- des activités périscolaires : les accueils du matin, la restauration scolaire, l'accueil du soir en maternel et l'accompagnement à la scolarité en élémentaire.

Les centres de loisirs fonctionnant sur les temps extra-scolaires (les mercredis et vacances scolaires) ainsi que sur les temps périscolaires (matin, midi).

3 centres de loisirs, rattachés aux écoles élémentaires.

Un accueil de loisirs rattaché à chaque école maternelle.

Publics concernés

- Enfants (3-6 ans)
- Enfants (6-12 ans)

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi et mercredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
- Mardi (en continu) de 09h00 à 17h00.
- Jeudi de 13h30 à 19h00.
- Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Inscription et renseignements pour l'accueil du matin, du soir, la restauration et les centres de loisirs.
Inscription et renseignements pour l'école et le transport scolaire (Service des affaires scolaires, Tél. 01.46.15.27.50)

Service Petite Enfance

10, avenue Paul Doumer

☎ : 01.46.15.27.59

🌐 : <https://www.arcueil.fr/category/parents/maternelles-et-primaires/>



Objet / Missions principales

Le Service Petite Enfance a pour missions d'informer les parents et d'organiser les modes d'accueil des enfants de 0 à 3 ans : l'instruction des demandes d'inscription dans les structures d'accueil de la petite enfance, l'information sur les modes de garde.

Nature des actions

Point information mode d'accueil : pour recevoir une information complète sur l'ensemble des modes d'accueil sur la commune (calendrier des réunions sur le site de la ville).

La participation à l'une de ces réunions est fortement conseillée pour appréhender au mieux les recherches et anticiper les démarches.

Faire une demande de place en crèche municipale ou départementale en ligne.

Pour accéder à ce service en ligne : www.valdemarne.fr/creche.

Publics concernés

- Adultes
- Enfants (0-3 ans)

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi et mercredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
- Mardi (en continu) de 09h00 à 17h00. Jeudi de 13h30 à 19h00.
- Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Pas d'inscription préalable - durée de la réunion : environ 1h30. La salle de réunion vous sera indiquée à l'accueil du rez-de-chaussée en mairie.

Compte-tenu du nombre de personnes présentes, il est préférable de venir sans les enfants pour le bon déroulement de la réunion.

Service Municipal de la Jeunesse

10, avenue Paul Doumer

☎ : 01.46.15.09.81

🌐 : <https://www.arcueil.fr/category/jeunesse/service-jeunesse/>

Objet / Missions principales

Le Service jeunesse regroupe 4 structures, qui proposent aux jeunes Arcueillais(es) de 11 à 25 ans des parcours éducatifs, culturels, sociaux ou d'insertion.

Sa mission est d'accueillir, informer, prévenir et accompagner les jeunes dans leurs projets.

Club Guy Môquet

(Face au stade Louis Frébault)

16, Rue du Colonel Fabien

☎ : 01.46.65.21.39

✉ : guymoquet94@yahoo.fr

🌐 : <https://www.arcueil.fr/le-club-guy-moquet/>



Nature des actions

- Accompagnement à la scolarité (CLAS) : les inscriptions gratuites se déroulent en septembre.
- Activités sportives et socioculturelles régulières ou lors de mini-séjours, soirées à thème, stages culturels et sportifs.

Plusieurs ateliers sont proposés tout au long de l'année :

- atelier de photo – reportage ;
- garage de réparation vélo ;
- projets jeunes ;
- actions intergénérationnelles.

Publics concernés

- Enfants (6-12 ans)
- Adolescents (12-14 ans)

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h00 à 19h00.
- Mercredi de 13h30 à 18h30.
- Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 09h00 à 19h00.

Club Oxy'Jeunes

1, place Marcel Cachin

☎ : 01.49.85.98.79

🌐 : <https://www.arcueil.fr/le-club-oxy-jeunes/>



Nature des actions

Accompagnement aux projets : loisirs, séjours, recherche de job ou de stage.

Publics concernés

- Adolescents (15-17 ans).

Procédure et modalités d'accueil du public

- Tous les jours de la semaine de 15h00 à 19h00.
- Durant les vacances scolaires dès 14h00.

Partenariat Ville - Collège

8, Avenue Paul Doumer

☎ : 01.46.15.08.67

🌐 : <https://www.arcueil.fr/entraides/>



Nature des actions

- Entr'Aides (accompagnement à la scolarité pour les collégiens de la ville).
- Ateliers de la pause méridienne (théâtre improvisé, danse hip-hop, sculpture, ateliers de jardinage, jeux d'expression, ateliers de création à partir de matériaux recyclés, percussions).
- Aides aux projets éducatifs ou à la réalisation de voyages scolaires.
- Orientation des élèves de 3^{ème}.

Publics concernés

- Adolescents

Procédure et modalités d'accueil du public

- Entr'aides : situé à l'espace jeunes, deux animateurs accueillent les collégiens les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 18h30.
- Un atelier éducatif est proposé aux inscrits un mercredi sur 2 : [Entr'aides +](#)
- Les ateliers de la pause méridienne sont animés de 12h15 à 13h30. Les inscriptions sont annuelles.

Point Information Jeunesse (PIJ)

8, Avenue Paul Doumer

☎ : 01.46.15.08.59/69

🌐 : <https://www.arcueil.fr/category/jeunesse/point-information-jeunesse/>



Nature des actions

Ouvert à tous, le Point Information Jeunesse a pour mission d'aider les jeunes (de 16 à 25 ans) à trouver des informations sur tous les sujets qui les concernent ou les intéressent (scolarité, formation, emploi, logement et loisirs) :

- soutien scolaire pour les lycéens et étudiants : le jeudi de 18h00 à 20h00 ;
- entretien individuel avec un professionnel ;
- aide à la rédaction de CV et lettre de motivation ;
- mise à disposition de documentation, revues, ordinateurs et imprimante.

Publics concernés

- Adolescents
- Adultes

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi et mardi de 13h30 à 17h30.
- Mercredi de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.
- Jeudi de 13h30 à 18h30.
- Vendredi de 09h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Maison de Justice et du Droit (MJD) du Val de Bièvre



65, rue Jean Jaurès

94800 Villejuif

☎ : 01.43.90.25.25 et 01.43.90.25.27

✉ : mjd.villejuif@grandorlyseinebievre.fr

🌐 : [http://www.agglo-](http://www.agglo-valdebievre.fr/page/maison-justice-droit-mjd)

[valdebievre.fr/page/maison-justice-droit-mjd](http://www.agglo-valdebievre.fr/page/maison-justice-droit-mjd)



Objet / Missions principales

La Maison de Justice et du Droit (MJD) du Val de Bièvre apporte le soutien et l'aide nécessaires aux victimes d'infractions. Elle propose un accueil spécifique, gratuit et en toute confidentialité. La MJD assure une présence judiciaire de proximité.

Elle est ouverte à toute personne qui cherche à s'informer sur ses droits et ses obligations, être orientée, conseillée ou assistée dans ses démarches juridiques ou administratives.

Nature des actions

- Accès au droit.
- Aide aux démarches juridiques.
- Écrivain public.
- Aide aux victimes.
- Résolution amiable des conflits.
- Accueil de professionnels de justice (juristes, avocats, notaires).
- Présence judiciaire (greffière, éducateur Protection Judiciaire de la Jeunesse, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation).

Publics concernés

- Tout Public

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- Mardi de 09h00 à 12h30 et une permanence téléphonique de 13h30 à 16h30.
- Mercredi de 09h00 à 17h30.
- Jeudi de 13h30 à 19h30.
- Vendredi permanence téléphonique de 09h00 à 12h30.

Territoires d'intervention

Arcueil, Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Cachan, Fresnes, Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre, L'Haÿ-les-Roses, Villejuif, Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge, Viry-Châtillon, Ablon-sur-Seine, Chevilly-Larue.

Maison de l'Adolescent
Association Accueil,
Écoute, Rencontre,
Adolescence (AERA)

19, rue Cousté
94230 Cachan
☎ : 01.45.46.64.39
✉ : aera@aera94.org
💻 : <http://aera94.org/>



Objet / Missions principales

La Maison de l'Adolescent est un ensemble de 4 lieux d'accueil répartis dans le département, où les jeunes de 12 à 20 ans peuvent venir parler librement de leurs problèmes. Ses missions : accueil, écoute et orientation vers les structures adaptées.

Les adolescents y trouveront un espace de dialogue, dans lequel ils peuvent venir exprimer librement leurs difficultés quotidiennes concernant la santé, la scolarité, les relations (rapports entre copains ou entre copines, entre filles et garçons, avec les adultes), la famille (relations avec les parents, les frères et sœurs, les grands parents...), la sexualité, le respect de leurs droits, etc. Ils sont accueillis par des professionnels qualifiés tenus au secret professionnel.

La Maison de l'Adolescent s'adresse également aux professionnels à travers le pôle ressource chargé de coordonner le réseau territorial.

Nature des actions

Les professionnels des 4 points d'accueil écoute jeunes (psychologues, infirmiers, éducateurs, animateurs) accueillent et soutiennent les jeunes et les parents :

- avec ou sans rendez-vous ;
- seul ou en groupe ;
- avec ou sans leurs parents ou leurs enfants.

Publics concernés

- Adolescents
- Familles

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au vendredi de 10h00 à 19h00.
- L'accueil est gratuit, confidentiel et accessible sans rendez-vous.

RER B Arcueil-Cachan. Bus 162, 184, 187, Valouette V1, V3.

Territoires d'intervention

Arcueil, Cachan, L'Haÿ-les-Roses, Fresnes, Chevilly Larue, Villejuif, Rungis, Le Kremlin-Bicêtre, Gentilly.

Mission Locale INNOVAM



1, rue de la Gare
94230 Cachan

☎ : 01.41.98.65.00

✉ : info@missionlocale-innovam.fr

🌐 : <https://missionlocale-innovam.fr/>



Objet / Missions principales

La Mission Locale accueille tous les jeunes de 16 ans à 25 ans, sortis du système scolaire.

Elle remplit une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

Le concept central des missions locales est l'approche globale, c'est-à-dire l'indissociabilité des dimensions professionnelle et sociale. Il s'agit de tout mettre en œuvre pour faciliter l'accès des jeunes à l'emploi et à l'autonomie.

Nature des actions

- Accueil, information, orientation professionnelle et accompagnement des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion pour construire avec eux un projet professionnel et de vie.
- Domaines d'action : orientation, formation, emploi, création d'activité, mobilité internationale, vie quotidienne.

Publics concernés

- Adolescents
- Adultes

Procédure et modalités d'accueil du public

- Lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (fermeture le jeudi après-midi).
- Nocturne le mardi jusqu'à 19h00.
- Inscription tous les matins du lundi au vendredi dès 09h00.

Territoires d'intervention

Arcueil, Cachan, Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre, Villejuif.

Pôle Emploi



ance Pôle

8, rue François Delage

94230 Cachan

🌐 : <https://www.pole-emploi.fr/accueil/>



Objet / Missions principales

Le Pôle Emploi procède aux inscriptions sur la liste des demandeurs d'emploi et assure le contrôle de la recherche d'emploi.

Il verse les allocations aux demandeurs d'emploi indemnisés, les accompagne dans leur recherche d'emploi jusqu'au placement, prospecte le marché du travail en allant au-devant des entreprises.

Il accompagne les demandeurs d'emploi souhaitant reprendre ou créer une entreprise et aide les entreprises dans leurs recrutements.

Nature des actions

- Inscriptions sur la liste des demandeurs d'emploi.
- Accompagnement de chaque demandeur d'emploi dans sa recherche d'emploi jusqu'au placement.

Publics concernés

- Adultes

Procédure et modalités d'accueil du public

Sans rendez-vous :

- Lundi au jeudi de 09h00 à 13h15.

- Vendredi de 09h00 à 12h00.

Sur rendez-vous :

- Lundi au jeudi de 13h15 à 17h00.

Territoires d'intervention

Arcueil, Cachan, Gentilly.

Rédige Assistance



Centre Marius Sidobre

26, Rue Emile Raspail

94110 Arcueil

☎ : 07.81.12.29.28

✉ : redige.assistance@gmail.com

🌐 : <https://www.arcueil.fr/redige-assistance-2/>



Objet / Missions principales

L'association « Rédige Assistance » propose un accueil et une aide dans les démarches administratives.

Nature des actions

Aide à rédiger, remplir et à écrire :

- courriers ;
- CV ;
- lettre de motivation ;
- formulaire ;
- dossier ;
- ...

Publics concernés

- Adultes

Procédure et modalités d'accueil du public

Permanences sur rendez-vous à la Maison des solidarités (102, rue Marius Sidobre) :

- 2 lundis matin par mois.
- 1 samedi matin par mois.

Permanences sans rendez-vous au Centre Marius Sidobre :

- Jeudis de 09h00 à 11h30.
- Vendredis de 14h00 à 16h00.

Territoires d'intervention

Arcueil, Le Kremlin-Bicêtre, L'Haÿ-les-Roses, Fresnes, Villejuif.